

De Bonald

PHILOSOPHE, DÉPUTÉ, PAIR DE FRANCE,
MEMBRE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE
(1754-1840)

par

Armand BARAUD

« Tout ce que les gouvernements font contre la religion,
ils le font contre eux-mêmes. » (DE BONALD.)

Le plus célèbre représentant des doctrines monarchiques et religieuses de la Restauration comme philosophe, publiciste, et orateur parlementaire, fut le vicomte Louis-Gabriel de Bonald.

Né à Millau, en Rouergue, d'une famille ancienne, il perdit son père dès l'âge de quatre ans, et resta jusqu'à onze ans sous la direction de sa mère, femme très pieuse.

Émigré en 1791, il ne revint en France, sous l'Empire, que grâce à Bonaparte, qui, se rappelant la bonne impression que lui avait laissée la lecture du premier ouvrage de M. de Bonald,

consentit à le rayer de la liste des émigrés. Bonaparte l'ayant nommé conseiller de l'Université, le célèbre écrivain n'accepta que deux ans après, sur les instances de son ami de Fontanes. Il fut successivement député de 1815 à 1822, pair de France et membre de l'Académie française.

Homme de foi, M. de Bonald doit partager avec Chateaubriand la gloire d'avoir contribué au retour des idées religieuses en France. Philosophe, il a défendu courageusement le spiritualisme contre les attaques de l'école sensualiste, et c'est lui qui a donné cette belle définition : *L'homme est une intelligence servie par des organes*. Dans tous ses ouvrages, il s'efforce de trouver la formule générale des sociétés. Il pense qu'elle existe dans les idées générales de *pouvoir*, de *ministre* et de *sujet*, qui dans la société civile s'appellent le père, la mère et l'enfant ; dans la société politique, le *pouvoir* ou *roi*, le *ministre* et le *sujet* ; dans la société religieuse, *Dieu*, le *médiateur* et les *hommes*.

Cette magnifique et féconde théorie inspire tous ses travaux ; et bien que ces considérations paraissent parfois un peu élevées et obscures, elles font de lui un écrivain du premier ordre. Aussi, à son arrivée en France, en 1804, sa grande réputation l'avait fait accueillir avec empressement par le monde savant.

M. de Bonald, dit Sainte-Beuve dans le *Constitutionnel*, est un des écrivains dont il y aurait le plus de grandes ou spirituelles pensées à extraire ; on en ferait un petit livre que l'on pourrait intituler : *Esprit* ou même *Génie de M. de Bonald*, et qui serait très substantiel et très original. »

Dans toutes les circonstances, même les plus difficiles, de sa vie, M. de Bonald se montra toujours profondément chrétien ; et dans ses livres, dans ses ouvrages de polémique aussi bien que dans les débats des Chambres législatives, il fut toujours et partout le courageux défenseur des principes religieux. En butte à toutes les attaques, à toutes les calomnies de la mauvaise presse, il combattait vaillamment sans craindre l'impopularité, qui effraye souvent des caractères moins bien trempés : « Le poste où l'on peut souvent avec le moins d'avantages pour soi-même, ou même le plus de désagréments et de dangers, défendre le mieux la religion et la royauté, les mœurs, la société tout entière contre son ennemi

le plus dangereux, la licence des écrits, est, dit-il, le poste le plus honorable. »

Les traits qui nous prouvent la fermeté et l'ardeur de sa foi sont nombreux dans sa vie ; nous en citerons quelques-uns.

Un jour, il refusa de vendre un de ses plus importants ouvrages à un libraire qui lui offrait des conditions meilleures qu'un autre. La raison qu'il en donna est remarquable et d'un grand exemple : c'est que ce libraire vendait aussi de mauvais livres, et qu'il ne voulait pas contribuer à favoriser son commerce impie.

En 1829, M. de Bonald, retiré dans sa solitude près de Millau, apprend que Charles X avait signé l'arrêt qui proscrivait les jésuites ; il s'écrie aussitôt : « Dieu veuille que son arrêt n'ait pas été signé dans le ciel ! »

« La compagnie du diable, écrivait-il à M. de Maistre, ne peut reculer que devant la Compagnie de Jésus ; et nous avons des hommes très nobles et très influents qui aimeraient mieux revoir les Cosaques à Paris que les jésuites. »

« C'est qu'il était persuadé, ajoute son fils, que tout ce que les gouvernements font contre la religion, ils le font contre eux-mêmes. »

Tous les ouvrages de ce profond penseur ont pour but la défense de la société religieuse, et sa conduite privée, comme sa vie politique, fut toujours en parfaite harmonie avec sa doctrine : « Il y a en lui, dit M. J. des Aperts, le philosophe, le théoricien et l'homme politique. Mais pas un seul moment de sa vie n'est venu infliger le moindre démenti à la moindre de ses théories... Sa vie et ses œuvres forment un faisceau qu'il ne sera jamais donné à personne de diviser. » Et son fils ajoute : « Ceux qui l'ont connu savent combien il était indulgent pour les personnes. »

C'est dans le pays qui l'a vu naître que M. de Bonald passa les dernières années de sa vie, dans la méditation des grandes vérités qui avaient fait l'occupation de sa vie. Il s'éteignit dans la retraite, le 21 novembre 1840, à l'âge de près de quatre-vingt-sept ans, fortifié par cette foi catholique à laquelle il avait voué son beau talent dans sa carrière politique et privée.

Voici quelques extraits de ses ouvrages, où le savant philosophe nous prouve ses sentiments chrétiens.

« Les écrivains qui depuis un siècle ont fait de la religion chrétienne, et surtout de la religion catholique, l'objet de leurs sarcasmes, de leurs sophismes ou de leurs déclamations, ont tous supposé que jusqu'à cette bienheureuse époque, pompeusement décorée du nom de *siècle de lumières*, le monde chrétien avait été dans l'erreur ; que l'enseignement religieux n'avait été que mensonge et imposture, la loi des peuples qu'esclavage et aveuglement, la piété qu'hypocrisie ou faiblesse d'esprit ; qu'eux seuls avaient porté les lumières dans les ténèbres et mis les hommes sur la route de la vérité, ou plutôt hors des voies de l'erreur et d'une honteuse crédulité ; car ces hommes ne se sont chargés que de démolir sans rien mettre à la place, et en annonçant pour une autre époque de nouvelles constructions, ils ne se sont pas du tout occupés de ce que deviendrait la société pendant l'intérim... »

« Je l'ai donc vue, cette religion tant calomniée, parler au cœur des hommes les plus simples comme à l'esprit des plus éclairés ; inspirer à tous les dévouements les plus généreux et les sacrifices les plus pénibles à la nature, les sacrifices qui sont la plus grande force de l'homme : le mépris des richesses, des grandeurs, des douceurs de la vie, de la vie elle-même ; envoyer ses missionnaires aux extrémités du monde, chez des peuples barbares ; combattre toutes les erreurs et braver tous les périls. Je l'ai vue appeler le sexe le plus faible à consacrer sa vie entière aux soins les plus rebutants du soulagement des infirmes ou de l'éducation de l'enfance, ouvrir des asiles à ceux qui ne veulent pas du monde ou dont le monde ne veut pas, et les y employer au service ou à la sanctification des hommes ; obtenir de l'opulence ces fondations pieuses où sont servies et soulagées toutes les misères humaines. Je l'ai vue régner sur les sociétés les plus fortes et les plus éclairées qui furent jamais ; multiplier enfin, si les gouvernements ne la contrariaient pas, ses bienfaits, ses secours, ses services, à mesure que la dépravation des mœurs, le désordre des doctrines et la haine de ses ennemis augmentent, toujours féconde et toujours jeune, car une religion qui après dix-huit cents ans inspire tant de dévouements ne fait que commencer.

« À la vue de tant de prodiges et de tant de bienfaits, j'ai regardé non comme une opinion fausse, mais comme une opinion

absurde, que cette religion n'eût été qu'une grande imposture et une longue erreur ; et, sans demander à son enseignement la démonstration de la vérité, je me suis demandé à moi-même si, la religion étant une société et la mère de toutes les autres, l'homme ne pouvait pas trouver dans la constitution naturelle et générale de la société la raison des croyances religieuses qu'il ne découvrirait pas en lui-même et dans la raison individuelle ; je me suis demandé si la facilité avec laquelle le christianisme s'est propagé à sa naissance chez les peuples païens, et de nos jours chez les peuples sauvages, ne prouvait pas, indépendamment des œuvres surnaturelles qui ont pu accompagner sa prédication, qu'il y a dans les croyances même les plus mystérieuses quelque chose qui s'assimile aux pensées, aux sentiments de l'homme social, même à son insu, pour les éclairer et les diriger.

« ... On demandera peut-être pourquoi il y a tant d'incrédules et d'ennemis de la religion, si elle est prouvée à la fois par la raison et l'autorité. La réponse est facile : il y a longtemps qu'on a dit que s'il résultait quelque obligation morale de la proposition géométrique que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux angles droits, cette proposition serait combattue et sa certitude mise en problème. Même quand l'esprit consent aux vérités religieuses, le cœur trop souvent s'y refuse ; et, si la philosophie peut éclairer l'esprit, la religion seule a le pouvoir de changer les cœurs ; et puis il y a si peu d'hommes qui aient la force de suivre toute leur raison !...

« La religion nous apprend que nous avons tous été créés par la même *cause*, perfectionnés par le même *moyen*, appelés à la même *fin*, tous faits à l'image et à la ressemblance de l'Être souverainement parfait, tous doués de la faculté de connaître et d'aimer. Elle nous donne à tous le même Dieu pour *père*, la même société pour *mère*, tous les hommes pour *frères*, le même bonheur pour notre commun *héritage*. Elle fait donc réellement et à la lettre, du genre humain tout entier, un État, une société, une famille, un peuple de frères et de concitoyens. Elle renferme, dit Bossuet, des règles de la justice, de la bienséance, de la société, ou, pour mieux parler, de la fraternité humaine ».

« Ainsi, elle ennoblit l'homme le plus obscur, elle relève le plus faible, elle n'ôte pas même au plus coupable le sacré caractère dont

elle l'a revêtu ; et, sans faire de l'homme un Dieu, elle le fait *enfant de Dieu*, en même temps qu'elle le fait *frère* de l'homme, puisqu'elle fait de l'amour du prochain un commandement égal, pour l'importance et la nécessité, à celui de l'amour de Dieu même, et jamais l'homme ne pourrait même imaginer des titres plus augustes à sa dignité, des motifs plus puissants à ses vertus, de plus précieux gages de ses espérances, de plus forts liens pour la société. »

Dans son traité du *Divorce considéré au XIX^e siècle*, que M. Naquet n'a sans doute pas lu, M. de Bonald parle ainsi de l'indissolubilité du mariage : « La société domestique n'est point une association de commerce, où les associés entrent avec des mises égales, et d'où ils puissent se retirer avec des résultats égaux. C'est une société où l'homme met la protection de la force, la femme les besoins de la faiblesse ; l'un le pouvoir, l'autre le devoir ; société où l'homme se place avec autorité, la femme avec dignité, d'où l'homme sort avec toute son autorité, d'où la femme ne peut sortir avec toute sa dignité ; car de tout ce qu'elle a apporté dans la société, elle ne peut, en cas de dissolution, reprendre que son argent. »

Armand BARAUD, *Chrétiens et hommes célèbres au XIX^e siècle*,
Tours, Maison Alfred Mame et Fils.

www.biblisem.net